



PROJET PEDAGOGIQUE
RUBELLES

2019-2020



Accueil de Loisirs

Rue des Trois Moulins

77950 Rubelles

SOMMAIRE

<i>Rubelles</i>	3
L'Ufcv	3
Les Partenaires.....	10
Les enfants de l'Accueil de Loisirs	11
La structure.....	11
L'équipe pédagogique	13
<i>Les intentions éducatives</i>	15
Favoriser l'écoute de la parole de l'Enfant	15
Prévenir les risques et sécuriser l'environnement	15
Créer une relation de confiance et de respect mutuel	15
Permettre le choix et la diversité dans les activités.....	16
<i>Méthodes et outils d'évaluation</i>	18
<i>Sécurité</i>	20
<i>Les modalités de participations des mineurs</i>	21
Accueil du matin	21
Temps méridien	21
Accueil du soir	21
Accueil de Loisirs	22
<i>Coordination, évaluation et formation de l'équipe pédagogique</i>	23
<i>Communication</i>	25
<i>Conclusion</i>	26

Rubelles

Un petit village tranquille

Ce charmant village situé au nord de Melun et traversé par le Ru du Jard a bien grandi, depuis quelques années. Il compte aujourd'hui près de 2150 habitants dont de nouveaux habitants, désireux d'être proches d'une ville tout en profitant du calme de la campagne.

Rubelles compte dans son patrimoine une église dédiée à Saint Nicolas qui date, du 13ème et du 14ème siècle ainsi qu'un château (aujourd'hui propriété privée) qui a été agrandi et remanié au 19ème siècle.

Elle compte quelques magasins et services de proximité tels qu'un supermarché, une pharmacie, Tabac, Restaurants etc.

L'Ufcv

- ♦ L'Ufcv s'enracine dans un projet de société

L'Ufcv est une association, reconnue d'utilité publique, d'éducation, de formation et d'animation qui s'inscrit dans les champs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire.

LA FORMATION

(Vitalité et croissance)



L'ANIMATION

(Énergie et dynamisme)



L'INSERTION

(Chaleur et solidarité)

- ♦ L'Ufcv met en œuvre une intervention au service des territoires

Un projet participatif et co-élaboré

Pour l'Ufcv, l'animation porte en elle-même une dynamique de confrontation, de projets, de négociation. Elle permet la rencontre de projets de personnes, de groupes ou d'associations, de municipalités, d'élus associatifs ou locaux.

Dans cet environnement complexe, l'animation a pour ambition de participer à l'amélioration de la qualité des relations sociales et du bien-être des personnes et des groupes. Telle que nous la concevons, l'animation manifeste ouverture et pluralisme. Elle repose sur un projet participatif et Co-élaboré.

Pluralisme et Laïcité

Dans une société soumise à de profonds bouleversements, l'Ufcv est attachée aux principes de pluralisme et de laïcité. Ils sont action et volonté, résistance à la facilité du renoncement, au confort de la pensée unique, à la violence.

Acteur de l'économie sociale et solidaire

L'Ufcv s'inscrit dans une économie sociale et solidaire. Elle affirme à l'ensemble de ses partenaires (institutions, financeurs, associations et entreprises) son attachement à

l'aspect non-lucratif. L'Ufcv rejette la simple production de richesse financière et valorise la réciprocité des échanges.

Acteur de l'Education Populaire

L'Ufcv, association d'éducation populaire, favorise l'engagement des associations et des personnes qui adhèrent à son projet. Elle permet ainsi à chacun d'exercer sa citoyenneté. Elle s'appuie sur la dynamique de la vie associative. Corps intermédiaire, elle est acteur et médiateur de la société civile et interlocuteur des pouvoirs publics.

Une identité nationale

Pour assurer la pérennité de son projet, plusieurs approches garantissent la cohésion de ses acteurs et la mise en œuvre cohérente des actions qu'elle promeut :

- ➔ L'unité politique et économique ainsi que la permanence d'une fonction d'employeur unique sont essentielles à son développement harmonieux sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin ;
- ➔ La solidarité économique entre les régions est indispensable. Cette répartition des ressources est transparente. Chaque région inclut dans ses choix budgétaires le développement stratégique des actions, la participation au fonctionnement de la direction nationale et aux services mutualisés ;
- ➔ Le décloisonnement de ses secteurs d'activité et la mise en synergie de ses acteurs au service de son projet constituent une des conditions essentielles de la participation de l'Ufcv à des dynamiques d'animation et de développement social des territoires. Les regroupements autour de projets communs et leur mise en réseau viennent en appui à cette stratégie.
- ➔ Attachée au principe de subsidiarité, l'Ufcv ne se substitue pas à ceux qui apportent une réponse adaptée.
- ➔ Dans le cadre de compétences partagées, elle reconnaît la capacité des partenaires locaux à se concerter et imagine avec eux, le cas échéant et s'ils le souhaitent, des modalités de conventionnement.
- ➔ L'Ufcv affirme l'importance essentielle du volontariat conjointement à l'engagement de ses salariés et de ses bénévoles. La participation à la vie associative doit être reconnue et valorisée dans le parcours de chacun et ne peut être réservée aux seuls bénévoles ayant la possibilité matérielle de faire un tel choix.

Le cadre de notre projet éducatif pour l'enfance

L'éducation de l'enfant concourt à son processus de développement global. Elle est le fruit de la conjonction de trois types d'acteurs que sont :

- La famille
- Le système scolaire
- Le "tiers-éducatif", notamment au travers des organisations locales telles que les associations sportives, culturelles, sociales... ainsi que toutes les formes d'Accueils Collectifs de Mineurs à Caractère Educatif et spécialement les accueils de loisirs implantés localement.

Les évolutions du modèle économique familial, rendent plus que jamais indispensables ces lieux d'accueil et de loisirs pour les enfants hors du temps scolaire, en particulier pour ceux qui ne s'inscrivent pas dans la pratique d'une activité sportive ou culturelle spécifique.



En se plaçant du point de vue de l'enfant, afin de lui permettre une structuration efficace, évolutive en fonction de son âge, il est indispensable que les trois types d'acteurs se rejoignent en une nécessaire cohérence éducative. Ainsi, les partenariats entre les personnels des accueils et les autres acteurs concernés (les parents, les écoles, les élus municipaux, ...) favorisent cette cohérence pédagogique ainsi que l'accès à la citoyenneté.

Les accueils de loisirs et périscolaire de proximité participent à trois fonctions fondamentales :

- **Un service éducatif** qui favorise le développement de la socialisation des enfants dans l'accueil de loisirs en continuité avec les autres acteurs de l'éducation (famille, école, autres acteurs du tiers-secteur)
- **Un service d'accueil et d'activités** pour les enfants qui profiteront du temps et des espaces de l'accueil de loisirs pour vivre des activités adaptées à leurs âges et susceptibles de les intéresser
- **Un service de garde collective** utile aux parents, en particulier lorsqu'ils travaillent. L'accueil de loisirs doit donc assurer, par son fonctionnement, tous les éléments de sécurité matérielle et affective aux enfants qui lui sont confiés.

Les structures d'accueil de proximité sont aussi pour les enfants des lieux et des moments d'apprentissage de la vie collective et de la solidarité, favorisant les relations des personnes entre elles et les relations de chacun au groupe. Ce sont également des lieux et des moments d'apprentissage de l'autonomie pour chaque enfant, à partir de la prise en compte des aptitudes de chacun et du développement des capacités à choisir (son activité, ses relations, ...).

L'accompagnement des enfants prend en compte chacun d'entre eux en tant que personne originale et en construction, dans le respect des différences. Le projet éducatif de la collectivité repose sur des valeurs démocratiques, verbalisées et mises en œuvre par les adultes, et favorise l'accès à la citoyenneté des enfants qui participent aux activités des accueils de loisirs.

De ces trois axes découlent des objectifs prioritaires qui sont intégrés et mis en action par les directeurs des accueils de loisirs et périscolaires et les professionnels permanents. Ils s'appuient sur des projets pédagogiques adaptés à chaque lieu et à chaque période. Ces projets devront donc être actualisés régulièrement.

Chaque projet pédagogique décrit les objectifs de fonctionnement de l'accueil de loisirs et périscolaire ainsi que les moyens, méthodes, démarches qui en découlent. Les familles et la collectivité sont informées du projet pédagogique et de son actualisation en fonction des périodes.



a. De grands principes éducatifs

1 L'accueil de loisirs et périscolaire est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes dans le centre :

- ➔ les animateurs et les enfants ;
- ➔ le directeur, les animateurs et les parents ;
- ➔ les enfants entre eux ;
- ➔ les parents et les enfants ;
- ➔ les adultes des accueils entre eux ;
- ➔ le directeur et la mairie (élus et techniciens) ;
- ➔ les équipes enseignantes
- ➔ le directeur des accueils et son responsable local à l'Ufcv.

2 L'accueil de loisirs et périscolaire construit, de manière permanente, entre les animateurs et les enfants, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptées à la réalité des enfants (leurs âges et aptitudes, leurs besoins).

Cela se concrétise par la mise en place de différentes formes de jeux, le jeu étant un moyen essentiel de développement et de socialisation de l'enfant dans l'accueil de loisirs.

Les animateurs s'appuient sur 4 postures harmonieusement composées :

- ➔ jouer avec ;
- ➔ faire jouer ;
- ➔ donner à jouer ;

→ laisser jouer.

Les animateurs s'appuient sur une conception de l'organisation articulée autour de 4 axes :

- des espaces pré-structurés et permanents avec des moyens mis à disposition (humains, matériels) ;
- des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition (humains, matériels, financiers) ;
- des petits et grands événements (temps concentré, exceptionnel, orchestré, fédérateur) ;
- des projets transversaux aux trois modes précédents (chaque acteur est porteur du projet).

La pédagogie du choix des enfants :

- la mise en place d'activités internes et externes diversifiées n'encourage pas les enfants à des pratiques consuméristes, mais au contraire vise à les associer, autant que possible, à la création de leurs activités (idées, préparation et animation) ;
- la définition des règles de vie à l'intérieur des accueils, autant que faire se peut, avec les enfants, favorise une vie collective harmonieuse et porteuse de valeurs telles que la solidarité (partager, faire ensemble) et la justice (droits et devoirs, égalité de traitement).

③ L'accueil de loisirs et périscolaire est un lieu organisé sur les principes de la Convention Internationale des Droits des Enfants :

Cela se concrétise :

- par les attitudes éducatives des directeurs des accueils et leurs équipes d'animation qui veillent à développer la communication, les relations dans la structure par tous les moyens à leur convenance.
- par des accueils adaptés à chaque enfant présentant les meilleures conditions de sécurité physique, affective et morale. En ce sens les équipes d'animation sont amenées à réfléchir sur la manière dont les enfants peuvent être regroupés (groupe de compétences, d'affinités, choix d'activités, âges).
- par des recrutements d'animateurs adaptés, qualifiés et en nombre : Le taux d'encadrement pour les enfants les plus jeunes sera supérieur à celui des plus âgés. En aucun cas les taux



d'encadrement ne seront inférieurs aux normes réglementaires.

④ L'accueil de loisirs et périscolaire est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépaysement.

Pour vivre ensemble, le mode d'intervention doit favoriser la personne dans le groupe. Chaque enfant est différent, il doit pouvoir s'exprimer et évoluer au sein de la structure librement. Pour le permettre, l'équipe associera le groupe à l'élaboration des règles de vie, mettant en place une instance de régulation au sein de laquelle l'adulte veillera à faciliter la parole de chacun.



Pour une organisation des espaces (tant pour les espaces intérieurs qu'extérieurs), une réflexion est menée en amont du fonctionnement de l'accueil et est actualisée régulièrement en fonction des nécessités et besoins : espaces d'activités pré-aménagés permanents, espaces de repos, espaces d'accueils spécifiques selon les âges, espaces de rangements, etc.

Pour une organisation du temps qui favorise la sécurité et la convivialité entre les participants :

- ➔ temps d'accueil matin et soir (plages horaires) ;
- ➔ organisation de base d'une journée-type (horaires) ;
- ➔ adulte-référent pour chaque enfant.

Pour un lieu ouvert sur l'extérieur permettant régulièrement des sorties en groupe autour d'activités dans l'environnement local, voire au-delà (sorties à la journée, nuitées, mini-camps, ...) et des partenariats avec des associations et autres acteurs éducatifs locaux.

Pour des activités qui favorisent l'expression et la créativité des enfants à travers la mise en place de projets à leur portée et en dehors du champ des activités "traditionnelles".

Pour des activités concertées qui permettent aux enfants d'exprimer leurs choix et d'être accompagnés dans la gestion de leur mise en œuvre.

Les Partenaires

Nous entretenons de bons rapports avec les différentes structures Rubelloises.

La Municipalité de Rubelles :

Le principal partenaire de l'Accueil de Loisirs reste la Mairie de Rubelles.

La commune est propriétaire des locaux.

La Municipalité est à notre écoute et toutes nos demandes sont prises en compte.

L'école :

Les écoles maternelle et primaire sont des partenaires privilégiés.

Nous avons des relations « quotidiennes » avec l'école maternelle, impliquant notamment le passage d'informations entre les parents et les enseignants via l'équipe d'animation.

Les relations avec l'école primaire sont plus lointaines. En effet, les animateurs ne viennent pas chercher les enfants directement dans les classes.

Le Restaurant Scolaire :

La restauration scolaire à Rubelles est gérée par le prestataire Ogusthym.

Nous entretenons d'excellentes relations avec le Restaurant scolaire et nous avons la chance de bénéficier d'une qualité de repas très rare dans la restauration collective.

L'implantation d'un self-service

Le self-service a ouvert ses portes dès la rentrée scolaire de Septembre 2018.

Il permet de fluidifier la circulation des enfants, de réduire leur nombre à table et donc le bruit. Le service continu permettra également aux enfants de déjeuner à leur rythme et de quitter la table une fois le repas terminé.

Ce temps gagné leur permettra détente et jeux avant la reprise des cours.

Ce self-service permettra également le développement de l'autonomie de l'enfant

- Il pourra composer lui-même son menu, les quantités désirées et ainsi éviter le gaspillage.
- Il appréciera mieux les mets qu'il aura lui-même choisis.

Les enfants de l'Accueil de Loisirs

Les enfants accueillis sont des habitants de la commune de Rubelles et ont entre 3 et 11 ans.

La ville de Rubelles compte un peu plus 2150 habitants, une école maternelle, une école primaire et un Accueil de Loisirs.

En moyenne, il y a 25 enfants présents le matin, et 60 enfants le soir après l'école.

Le Mercredi, les effectifs varient entre 30 et 35 enfants.

La Structure

Cf. Fiche signalétique

La collectivité met à disposition les équipements et locaux suivants :

- 1 salle d'activité (Accueil de Loisirs)
- 2 salles de motricité
- 2 cours
- 1 hall
- 1 terrain extérieur
- Salle de classes
- Sanitaires
- Matériels sportifs

FICHE SIGNALITIQUE				
L'organisateur	Dénomination	UFCV		
	Adresse	1 Villa des Pyrénées 75020 PARIS		
	Téléphone	01.44.72.14.14		
Le centre	Dénomination	Accueil de loisirs de Rubelles		
	Habilitation DDCE			
	Adresse	Rue des Trois Moulins 77950 Rubelles		
	Téléphone	06.77.04.62.49		
	Horaires	Mercredi	7h30-18h30	
		Vacances scolaires	-	
		APS matin	07h30-8h20	
Interclasse		11h20-13h20		
APS soir		16h30-18h30		
Les enfants	Effectif moyen	Accueil périscolaire mercredi	30	
		Petite vacances	-	
		Grandes vacances	-	
		APS matin	25	
		Temps méridien	225	
		APS soir	60	
	Age des enfants	Accueil de loisirs	De 3 à 11 ans	
		APS	De 3 à 11 ans	
		Temps méridien	De 3 à 11 ans	
La structure	Propriétaire des locaux	Mairie de Rubelles		
		Adresse	27 Rue de la Faïencerie 77950 Rubelles	
		Téléphone	01 60 68 89 79	
L'encadrement	1 directrice	MME DIAMBANG Sira		
	8 animateurs	JELENA Julien – GATO Grace – KLIMCZYK Roman – BARGAS Brice - RANOUIL Eléa – MANGA Alphousseyne – LAURENT Elodie – MENDOME BAFAME Charline		

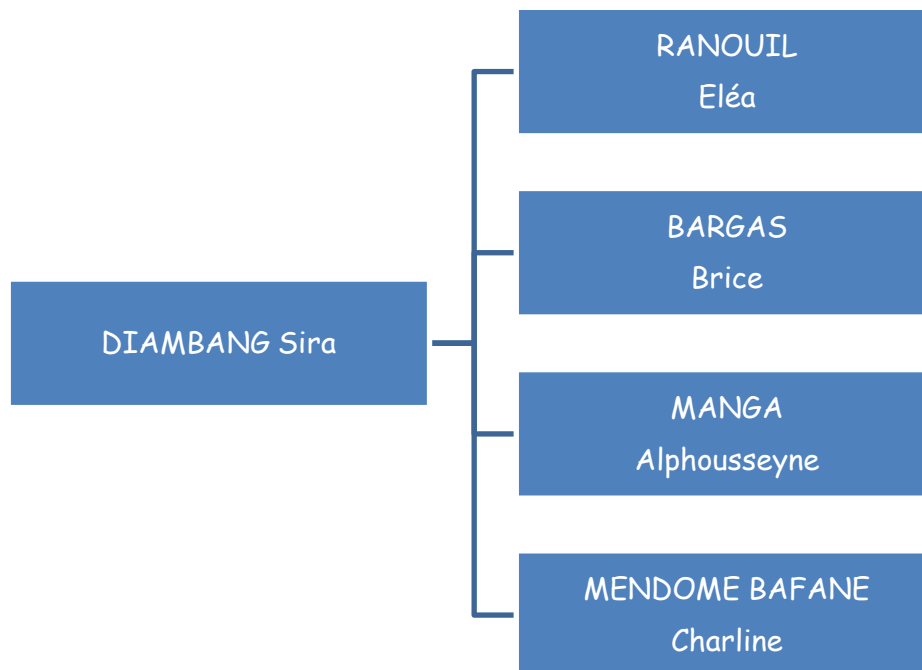
L'Equipe pédagogique

L'équipe de direction est composée de DIAMBANG Sira, Directrice.

L'équipe d'animation est composée de :

1 animateur pour 8 enfants en maternelle

RANOUIL Eléa, BARGAS Brice, MANGA Alphousseyne et MENDOME BEFANE Charline sont les animateurs référents du groupe de maternelle.

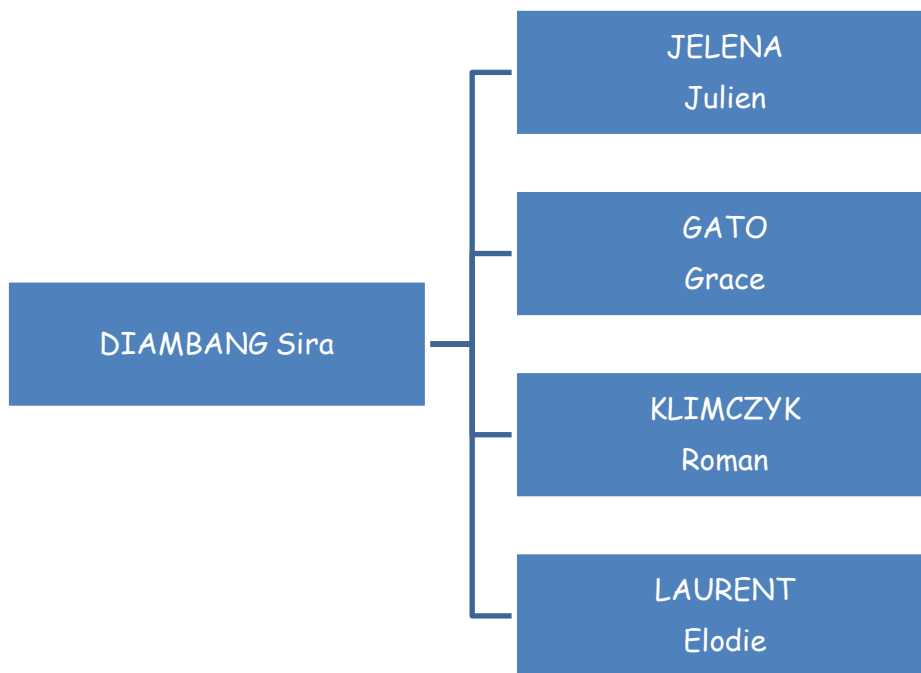


1 animateur pour 12 enfants en primaire

JELENA Julien, GATO Grace, KLIMCZYK Roman et LAURENT Elodie sont les référents du groupe primaire.

Nous comptons sur une équipe totale de 8 animateurs en périscolaire et de 4 animateurs le Mercredi.

La majorité des animateurs est diplômée BAFA ou en cours.



Les intentions éducatives

Favoriser l'écoute de la Parole de l'Enfant

L'équipe d'animation veillera à ce que chaque enfant soit considéré comme un individu à part entière. Elle assurera sa sécurité physique, morale et affective.

La parole de l'Enfant doit être au cœur de toute l'attention.

L'Accueil de Loisirs constitue un cadre privilégié et sécurisé, permettant aux enfants de vivre ensemble, en dehors de leur cadre familial et scolaire.

Prévenir les risques et sécuriser l'environnement

A chaque moment de la journée, l'équipe d'animation veille à la sécurité des enfants en temps d'activité aussi bien que dans les moments de vie quotidienne.

Tous les espaces de l'Accueil doivent faire l'objet d'une surveillance étroite afin de prévenir tout risque inhérent à la vie en collectivité.

Créer une relation de confiance et de respect mutuel

La grande majorité des enfants viennent très régulièrement à l'Accueil de Loisirs.

Il est primordial que chacun se sente en confiance et écouté.

Les animateurs sont leur référence d'adulte en collectivité. L'attitude des animateurs à leur égard doit être chaleureuse, bienveillante et respectueuse.

La mise en confiance :

La première impression est déterminante. Les enfants et les parents qui entrent dans la structure doivent se sentir à l'aise. Ainsi nous accorderons une attention particulière aux petits nouveaux et nous essaierons de faciliter la séparation qui peut parfois être un peu difficile.

Les repères :

Afin de faciliter la création de repères, il est nécessaire que la salle d'activité soit installée de façon ludique et pratique tout en respectant l'âge des enfants.

Le respect mutuel :

Une journée en collectivité en fatigante, pour les enfants. Ils ont sollicités à tout moment et il est important d'en tenir compte dans la préparation des activités et dans la communication des adultes vers les enfants.

Toutefois, il est nécessaire d'imposer des règles. Les activités et la circulation dans les locaux doivent être sécurisées.

Permettre le choix et la diversité dans les activités

Cette année sera placée sous le signe des cinq grandes périodes historiques :

- La Préhistoire
- L'Antiquité
- Le Moyen-âge
- Les temps modernes
- Les époques Contemporaines

Les activités du Mercredi par cycle :

	Période	Thème	Finalité
1 ^{er} cycle	Septembre /Décembre	La Préhistoire	C'est une première approche de la notion d'évolution...
2 ^{ème} cycle	Janvier /Février	L'Antiquité Le Moyen-âge	Découverte des premières civilisations
3 ^{ème} cycle	Mars/Mai	Les temps modernes	Une nouvelle vision du monde
4 ^{ème} cycle	Juin/Juillet	Les époques contemporaines	La conquête de l'espace

Découverte sportive :

Organisation d'ateliers ludiques autour du sport avec parfois la venue d'intervenants spécifiques.

Atelier cuisine :

Organisation d'atelier cuisine 1 ou 2 Mercredis par mois pour la préparation du goûter.

Des sorties extérieures :

A la journée ou à la demi-journée seront prévues en rapport avec le thème.

Les rencontres inter-centres :

Ces différents moments vont permettre aux enfants la découverte, sans compter de nombreux temps d'échange. Cette nouvelle dynamique de partage éducatif avec davantage de temps communs entre les centres favorise une offre de loisirs encore plus diversifiée pour les enfants. Chaque équipe pédagogique, a saisi l'opportunité de pouvoir travailler ensemble en mutualisant ses ressources matérielles et humaines : concertations et coopération, projets inter-centres etc...

Les activités du soir après l'école par cycle :

	Période	Thème
1^{er} cycle	Septembre/Décembre	Les héros /héroïnes de conte
2^{ème} cycle	Janvier/ Février	Les instruments de musique
3^{ème} cycle	Mars/Mai	Jeux collectifs
4^{ème} cycle	Juin/Juillet	Libre

En maternelle :

Trois pôles d'activité sont à la disposition des enfants

- † Activités manuelles sur le thème
- † Jeux collectifs
- † Jeux libres

En élémentaire :

Trois pôles d'activité sont à la disposition des enfants

- † Jeux collectifs
- † Jeux de société
- † Activités manuelles sur le thème

Méthodes et Outils d'évaluation

Objectifs Pédagogiques	Outils d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> † Favoriser l'écoute de la parole de l'enfant † Permettre le choix et la diversité dans les activités 	<p>Impliquer l'enfant dans le choix des activités : construire avec les enfants sur une après-midi le planning d'activité</p> <p>Faire participer les enfants à la vie quotidienne (Repas, rangement etc.)</p> <p>Réalisation par les enfants : Elaboration des règles de vie</p> <p>Responsabiliser sur leurs affaires personnelles</p> <p>Temps forums (Temps d'échange convivial)</p>
<ul style="list-style-type: none"> † Créer une relation de confiance et de respect mutuel 	<p>Par le jeu :</p> <p>L'enfant peut appréhender de véritables relations sociales</p> <p>Les règles, les rapports humains, la coopération, la solidarité, la confrontation, la maîtrise de soi, la conciliation</p> <p>Travailler sur les règles de vie, le respect de l'autre, le respect du matériel</p> <p>Mise en place d'un fonctionnement tourné vers l'entraide (partager, aider, soutenir)</p> <p>Maîtriser des techniques artistiques les confrontant à leurs possibilités, leurs limites en les amenant à valoriser leurs capacités</p> <p>Proposer des activités adaptées aux besoins de chaque tranche d'âges</p>

	Les livres auront toute leur place au sein du centre
† Prévenir les risques et sécuriser l'environnement	Par le jeu : Sensibilisation aux pratiques à risque Les règles de vie

Ouvrir l'Accueil de Loisirs à d'autres horizons

Nous souhaitons ouvrir la structure vers d'autres activités et de permettre aux parents de participer.

Les soirées « Jeux en famille »

Au cours de ces soirées, les parents pourront venir jouer aux jeux de société avec leurs enfants ou entre adultes et passer un moment convivial hors la routine.

Les dates vous seront communiquées prochainement.

Le Rallye des familles

En fin d'année scolaire, nous inviterons les familles à participer à un grand rallye organisé par l'équipe d'animation.

La Sécurité

Le suivi sanitaire

La directrice de l'Accueil de Loisirs vérifiera les fiches de liaison et ceux à chaque nouvel inscrit et prendra connaissance de tout traitement en cours, d'allergies ou contre-indications et récupèrera les éventuels médicaments (PAI).

Ils feront l'objet de concertations lors des réunions avec l'ensemble des animateurs.

Ainsi, l'ensemble de l'équipe d'animation sera chargé de dispenser les traitements aux enfants concernés et de veiller à la bonne santé de chacun. Chaque soin dispensé figurera sur le cahier de soin.

En cas de maladie ou d'accident nous contactons les urgences selon les cas et nous nous engageons à prévenir les parents au moindre problème médical.

Sorties extérieures

Lors de déplacement à pied ou en car, les animateurs veilleront à la sécurité des enfants en les rangeant deux par deux et en effectuant un comptage régulier et de tous !

Les animateurs devront se munir d'une liste nominative de tous les participants, de la copie des fiches sanitaires, une trousse à pharmacie complète mais également de changes, mouchoirs, lingettes, PAI et numéros de téléphones nécessaires.

Les enfants devront avoir une étiquette avec le numéro et l'adresse de l'accueil de loisirs.

Règles et moyens de sécurité

Les activités sportives à titres exceptionnelles répondant aux thématiques proposées ci-dessus seront encadrées par des moniteurs spécialisés (brevet d'Etat) Les animateurs seront présents lors de ces temps d'activités.

L'équipe pédagogique est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ses membres seront donc présents lors de tous les moments de la vie quotidienne. Ils veilleront au respect des règles de vie et seront disponibles et à l'écoute permanente des enfants

Les modalités de participations des mineurs

Les modalités de réservation :

Elles sont nombreuses, trois modes de réservation sont possibles :

Le paiement et la réservation des repas pour les jours suivants : Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis s'effectueront directement à la Mairie de Rubelles.

Pour l'accueil périscolaire et les Mercredis, le paiement et /ou la réservation des repas pour ce jour, est possible par carte bancaire depuis votre espace personnel (l'ouverture préalable d'un compte se fait sur demande auprès de MAUGER Nathalie), par chèque ou par espèces directement au siège de l'Association UFCV.

L'Accueil du matin : 7H30-8H30

L'équipe d'animation du matin est composé de Julien et Sira.

L'équipe du matin organise des ateliers à thème tout au long de l'année.

L'Accueil du soir : 16H30-18H30

L'Accueil du soir entre à part entière dans le projet pédagogique. Il répond aux mêmes objectifs pédagogiques.

Soirée Type

16h30 - 17h00 : Mise en place du goûter

17h - 18h : Activités

18h - 18h30 : Temps libre et prise en charge après l'étude

Préparation des activités

Les activités seront prévues et préparées lors d'une réunion mensuelle.

Temps méridien ; 11H30 -13H30

Les enfants des classes de Maternelles, sont récupérés directement dans les classes par les animateurs et emmenés directement au Restaurant scolaire.

Les enfants des classes de primaires sont récupérés par l'équipe d'animation dans la cour. Ils sont invités à aller déjeuner au restaurant scolaire par roulement de classes.

Le Mercredi : 7H30 -18H30

Il n'est question ici que d'un projet de fonctionnement. Quoiqu'il en soit, on devra s'adapter aux circonstances. Tout est aménageable, ajustable.

7H30 - 9H30 : Arrivée des enfants

9H30 - 9H45 : Rassemblement et Présentation de la journée aux enfants

9H45-10H30 : Premier temps d'activité (manuelles, jeux collectifs, etc.).

10H45-11H20 : Deuxième temps d'activité : Jeux collectif

11H30-11H45 : Temps libre

12H00-12H50 : Repas

13H - 15H : Sieste pour les tout-petits

13H - 13H50 : Temps calme

14H-15H30 : Temps d'activité (manuelles, jeux collectifs, grand jeux etc.)

15H45-16H15 : Préparation et goûter

16H30-18H30 : Temps libre

Réunions et préparation des activités

Les réunions auront lieu 1 fois par semaine pour l'équipe d'animation.

Les réunions pourront également servir de temps d'aménagement, de rangement et de préparation d'activités.

Les Horaires

Accueil du matin	7H30 - 8H20
------------------	-------------

Accueil du soir	16H30 - 18H30
-----------------	---------------

Mercredi	7H30 - 8H30
	11h20 - 18H30
	13H20 - 18H30

Coordination, évaluation et formation

de l'équipe pédagogique

Il s'agit là du rôle de la directrice.

Mais ce que je veux expliquer ici, ce sont les moyens que je souhaite mettre en place.

Coordination :

La directrice anime une équipe pédagogique, elle devra donc construire des bases communes pour assurer la cohérence du projet.

Elle favorisera au maximum la communication au sein de l'équipe.

Elle valorisera au maximum les actions de son équipe et des participants.

Une réunion hebdomadaire :

Dans cette optique de cohérence et de communication dans l'équipe, une réunion sera mise en place une fois par semaine.

Pourront y être abordés les points suivants :

- Le bilan de la semaine en cours et à venir.
- Bilan et analyse des activités, difficultés, recherche de solutions...
- Bilan de la vie quotidienne : les référents, mise en commun...
- Revoir et adapter le projet de fonctionnement si nécessaire.
- Problèmes éventuels rencontrés.
- Préparation des journées particulières.
- Questions diverses.

Evaluation et formation :

On l'a vu, la directrice a un rôle formateur pour son équipe. L'objectif est la progression des animateurs.

Pour cela, il est de son devoir de responsabiliser chacun dans ses attributs et de déléguer des missions à tous.

Elle met en place des moyens d'évaluation et prendra le temps de rencontrer chaque animateur individuellement pour que celui-ci sache ce qui va et ce qui ne va pas, qu'il puisse se remettre en question et cherche à progresser dans son action.

Communication

La directrice et les animateurs

La communication est permanente. Les animateurs doivent rendre compte immédiatement des accidents graves, et événements moins urgents. Les animateurs font part à la directrice des difficultés rencontrées. En cas de soucis, avec les prestataires ou autres, ils doivent également s'adresser directement à la directrice.

Entre les animateurs et les parents

La directrice restera toujours disponible aux parents qui souhaitent avoir des réponses aux diverses questions. Les parents seront les premiers informés en cas de problème, quel qu'il soit.

Entre les enfants et les animateurs

La communication entre les enfants et les animateurs est continue tout au long de l'année. Les animateurs doivent être disponibles et répondre aux sollicitations quotidiennes des enfants.

Affichages extérieurs

L'affichage est régulièrement mis à jour.

Il est à destination des familles, des informations y sont ainsi transmises.

Mini sites

Accessible depuis le portail UFCV, il a pour but de transmettre des informations, de récupérer des documents tels que les dossiers inscriptions et d'accéder à la galerie photos exposant les exploits des enfants !

Il est régulièrement mis à jour.

<https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-rubelles/>

Conclusion

Je souhaite faire de la parole de l'Enfant et de la sécurité des priorités absolues.

Je demande à l'équipe d'être particulièrement vigilante auprès des enfants tout en gardant un rôle d'animateur, de compagnon de jeux et de confident.

L'Accueil de Loisirs est à la fois, un cocon douillet et un lieu d'activités innovantes et délirantes.

Je compte sur le dynamisme, le professionnalisme de l'équipe et sur sa bienveillance.

Direction de l'Accueil de Loisirs de Rubelles

Sira DIAMBANG